



Union Locale, Union Départementale CGT

Communiqué de presse CGT Altia la Souterraine

La décision de maintien de la pression, par les salariés(es) a porté ces fruits. La direction des achats de RENAULT a rencontré les représentants du personnel pendant plus de 6hrs, Lundi 26 juin 2014.

Les élus CGT ont fait part du questionnement et conditions à une reprise des livraisons que posaient les salariés et leurs élus.

Feuille de route de la rencontre CGT avec la direction des achats de RENAULT

Les élus(es) CGT et l'ensemble du personnel réunis en assemblée générale ce midi, exigent le maintien de l'ensemble des emplois aujourd'hui et dans le cadre d'une reprise. Ils demandent :

1. Garantie de trésorerie durant toute la période d'observation jusqu'à ce qu'une reprise sérieuse soit mise en œuvre (Industrielle, Emplois...)
2. Garantie du maintien des volumes de production actuelle et précision sur le type de pièces et leurs longévités (années, volumes)
3. Maintien de l'activité hors automobile sur site dans le cadre de la diversification
4. Entrée au capital et/ou à la gouvernance de la future entreprise de représentants des donneurs d'ordres en tirant les leçons de la gouvernance d'ALTIA.
5. Pérennisation de l'activité garantissant de futures affectations, positionnement en rang 1 à consigner dans le plan de la reprise. La dernière affectation au site de La Souterraine étant W82, sur du cari-over, nous demandons à Renault de repositionner de la charge et des faire en sorte que le site soit affecté sur les prochains projets, notamment en terme d'assemblage.
6. Clarification de la position de RENAULT sur la proposition du repreneur GMD et sur les autres, tel-que COSMOS.
7. Nécessité de rencontre régulière pour suivre l'évolution de la situation.
8. En cas d'une éventuelle reprise des livraisons, les équipes de La Souterraine sont des professionnelles, elles font leurs travaux. Inutile de leur mettre la pression, vos équipes auront une réponse CGT.

C'est à partir d'engagements concrets écrit de la part de la direction de RENAULT sur les questions et réponses à cette feuille de route que les élus(es) consulteront les salariés(es) pour une décision définitive.

L'ensemble des engagements pris ce jour par RENAULT seront envoyé pour prise en compte à l'administrateur judiciaire (Mte Hess), au président du tribunal de commerce de Paris, à la FTM CGT et intégré dans la data room.

Engagements de RENAULT:

PRISE de POSITION de la DIRECTION des ACHATS de RENAULT p.1/2 – ALTIA la SOUTERRAINE – 23/06/2014

Préambule :

Depuis le mercredi 18 juin, les productions réalisées par l'usine Altia La souterraine n'étaient plus livrées à destination des clients. Ce blocage des livraisons avait pour but d'obtenir la tenue de réunions à l'initiative de la CGT Altia La Souterraine concernant la reprise de ce site, actuellement en Redressement Judiciaire. Dans ce cadre, Renault s'est rendu ce jour, lundi 23 juin, à la rencontre des représentants du personnel afin de clarifier les attentes respectives des parties et de prendre position dans le cadre du dossier de reprise.

Par sa présence, la Direction des Achats de Renault a également souhaité saluer le professionnalisme et l'implication de l'ensemble du personnel du site, et ce, malgré un contexte difficile.

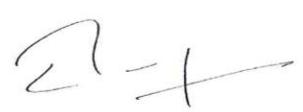
Ainsi, la Direction des Achats de Renault, sur la base du document « Feuille de route de la rencontre CGT avec la Direction des Achats de Renault » prend position sur les points suivants, sous réserve d'un déblocage des livraisons et d'un retour rapide à une situation correcte d'approvisionnement :

- 1) Renault, comme il l'a fait depuis l'origine de la procédure, répondra positivement à la demande de l'Administrateur Judiciaire pour participer au financement de la période d'observation, dans le cadre de la quote-part normale qui lui revient. Renault considère que la durée de la période d'observation devra être suffisante pour faire émerger une solution de reprise robuste, équilibrée et pérenne pour l'ensemble des parties,
- 2) Renault maintiendra les productions actuellement affectées sur le site de La souterraine aux conditions prévues dans les commandes et fournira toutes les précisions et informations nécessaires sur le type de pièces et leur longévité,
- 3) Les représentants du personnel expriment le souhait d'un maintien de l'activité hors automobile sur le site ; Renault souscrit à ce principe, qui figure dans le Code de Performance et de Bonnes Pratiques, et permet de limiter la dépendance excessive à une seule activité. En ce sens, Renault encouragera le repreneur à maintenir une part significative d'activité hors automobile sur le site,
- 4) Renault n'a pas vocation à entrer dans le capital de ses fournisseurs mais cherchera à faire émerger des solutions de financement pour la reprise utilisant des outils existants ou à créer et impliquant notamment, si besoin, des financements publics ou para-publics,
- 5) Renault confirme que le site de La souterraine devra être intégré dans les activités d'un fournisseur de rang 1 qui sera régulièrement consulté pour les prochains projets dans le cadre d'affectations effectuées sur la base des critères d'usage dans le cadre de la relation fournisseurs. Dans le cadre de sa stratégie d'affectation future, Renault tiendra compte des spécificités de sa relation avec Altia sur la période 2009-2013.
- 6) Concernant la lettre d'intention de GMD qui a été communiquée au Tribunal, Renault informe n'en n'avoir pas eu connaissance préalablement à son dépôt. Renault rejette le projet qui est proposé en termes d'emploi et d'orientation industrielle. Renault considère, dans la même logique que les autres clients, que le projet de reprise sera d'autant plus satisfaisant que plusieurs offres visant à maintenir l'intégralité de l'emploi seront déposées auprès du Tribunal. Renault, en liaison avec les autres clients, agira pour parvenir à cette solution, B7
- 7) Renault rencontrera et échangera, autant que de besoin, avec les représentants des salariés du site de La souterraine et ceux de tout autre site qui en feraient la demande ; ceci bien entendu, sous couvert d'une autorisation de principe accordée par l'Administrateur Judiciaire pour participer à ces réunions. Renault participera également à toute audience relative à la procédure, et notamment celle du 4 juillet 2014, si le Président du Tribunal et les organes de la Procédure en font la demande,
- 8) Concernant la reprise des livraisons, Renault confirme la disponibilité des équipes de gestion de pénurie, pour prioriser au mieux les approvisionnements, en liaison avec les équipes de La Souterraine,

Cette prise de position sera communiquée à tout repreneur potentiel. La Direction des Achats de Renault s'engage, par ailleurs, à communiquer tous les éléments d'information permettant l'accomplissement d'un projet de reprise industriel robuste et notamment à faire compléter la data-room ouverte dans le cadre de la Procédure par les éléments en sa possession.

Cette prise de position, ainsi que l'ensemble des actions de Renault qui contribueront à cet accomplissement, ne pourront s'effectuer que dans le cadre d'un climat de confiance mutuelle de l'ensemble des parties ainsi que d'un respect des engagements réciproques dans le cadre de la relation client – fournisseur.

La souterraine, le 23 Juin 2014


Bruno MOUSTACCHI
Renault – Direction des Achats
DGM GREF

A l'issue de l'assemblée générale d'hier soir, un déblocage des urgences a été adopté. Une autre s'est tenue à midi ce jour et un déblocage total a été décidé. Cependant, nous restons vigilent sur l'application des engagements tant par PSA que par RENAULT. Nous continuons à œuvrer pour que l'ensemble des acteurs, l'état, les collectivités, les autres clients équipementiers auto et hors auto s'engagent concrètement dans le maintien de l'intégralité des emplois et de l'activité.

Prochain rendez vous JEUDI 26 JUIN 2014 à 11h au Ministère du Redressement Productif !!!

La Souterraine le 23 juin 2014 18 h